Nations Unies S/2011/559



## Conseil de sécurité

Distr. générale 7 septembre 2011 Français Original : anglais

## Lettre datée du 7 septembre 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1961 (2010) du Conseil de sécurité concernant le Libéria, adoptée le 17 décembre 2010, par laquelle le Conseil a décidé de proroger encore jusqu'au 16 décembre 2011 le mandat du Groupe d'experts nommé en application du paragraphe 9 de la résolution 1903 (2009) afin qu'il entreprenne les tâches énumérées au paragraphe 6 de la résolution 1961 (2010). Par cette même résolution, le Conseil m'a prié de reconduire dans leurs fonctions les membres du Groupe d'experts et de prendre les dispositions voulues sur le plan financier et en matière de sécurité pour soutenir le Groupe dans ses travaux.

En conséquence, je tiens à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria, j'ai nommé M. Caspar Fithen (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, spécialiste des ressources naturelles) pour remplacer M<sup>me</sup> Wynet Smith (Canada, spécialiste des ressources naturelles), qui a démissionné du Groupe.

J'ai aussi choisi M. Christian Dietrich (États-Unis d'Amérique, spécialiste des questions financières) pour remplacer M<sup>me</sup> Smith au poste de coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) BAN Ki-moon



